



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/06/2025

N° 2025 - 52

L'an deux mil vingt cinq, le dix neuf juin à vingt heures trentes minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents :

Mme BONAY Catherine, M. CARETTE Christian, Mme CARON Monique, Mme CHETTAB Carole, Mme COURTAUD Nicole, Mme DESTOOP Nathalie, M. DUBOIS Christian, M. DUHAMEL Patrice, M. GROSJEAN Didier, Mme LAPORTE Martine, M. MONGNE Jean-Paul, Mme NORMAND Edith, M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine, M. TETIER Pascal, M. THOREL Michel, Mme TRAULET Delphine

Procuration(s) :

M. BUCHON Gérard donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, M. ROIX Samuel donne pouvoir à M. SANTERRE Jacky, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, Mme DACHEUX Dominique donne pouvoir à Mme TRAULET Delphine

Etai(ent) absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

Etai(ent) excusé(s) :

M. BUCHON Gérard, Mme DACHEUX Dominique, Mme DEPOILLY Kandice, M. ROIX Samuel

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CARON Monique

Date de convocation
13/06/2025

Date d'affichage
26/06/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J../...

et publication du :

..J../...

OBJET : Subvention Région Hauts-de-France - Requalification centre bourg - Phase2

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une demande de subvention sera déposée auprès de la Région Hauts-de-France et du Département de la Somme pour les travaux Requalification du centre bourg phase 2 comprenant la place du petit marché et l'extension du parking de la Poste.

Monsieur le Maire explique que ces subventions comprennent les coûts des travaux suivants :

- Requalification avec la réouverture de la Vimeuse et la création d'un square par les entreprises Eurovia, Farcy, Trancart sous les maitrises d'œuvre MAP/OGI représentant une dépense prévisionnelle de 906 589.02€ HT.
- Démolition du poste de secours, syndicat d'initiative, halle aux grains (entreprise G3D sous la maîtrise d'œuvre V3D) représentant une dépense prévisionnelle de 91 542.16€ HT.
- L'enfouissement des réseaux, électricité, vidéoprotection, communications, éclairage public (entreprise Demousselle) sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de la TE 80, pour un coût estimé de 272 297.73€HT

Les demandes de subvention auprès de la Région Hauts-de-France et du département de la Somme porteront sur une dépense prévisionnelle de 1 270 428.91 €HT.

Le plan de financement est le suivant :

Coût total de l'opération : 1 270 428.91€ HT

Subvention CC des Villes Sœurs : 180 000.00.€ (14.17%)
Subvention Région Hauts de France : 587 543.00.€ (46.25%)
Subvention Département de la Somme : 100 000€ (7.87%)
Subvention Amende de police : 12 053.13€ (0.95%)

Charge communale HT : 390 832.78€ (30.76%)
TVA : 254 085.78€
Charge communale TTC : 644 918.56€

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la demande d'aide auprès de la Région Hauts-de-France à hauteur **587 543€** et le plan de financement ci-dessus pour les travaux de requalification du centre bourg de la phase 2.
- **HABILITE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Paul MONGNE

